

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : APP-2017-040
Direction de l'approvisionnement
Objet : Attribution de contrat pour l'acquisition d'un camion autopompe pour la Direction du service de la sécurité incendie (Appel d'offres 2017-50-02)
Date : Le 6 avril 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

À la suite de la résolution CE-2016-00-11, la Direction de l'approvisionnement a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet cité en objet. Nous avons fait paraître un avis dans le journal Le Peuple le 11 janvier 2017 et sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) le 11 janvier 2017, date de l'appel d'offres. Quatre (4) entreprises se sont procuré les documents sur SÉAO.

COMPTE RENDU DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Mme Josée Pouliot a fait l'ouverture d'une (1) soumission le 1^{er} février 2017, à 14 h, en présence de Mme Mélissa Rémillard, M. Guy Lamothe et un représentant de compagnie.

Les soumissions se lisaient comme suit (Prix avant TPS et TVQ) :

- L'arsenal / Thibault et associés 624 566,00 \$

CONSIDÉRATIONS :

Attendu que la soumission de la compagnie « L'Arsenal / Thibault et associés » est conforme aux exigences du devis ;

Attendu que ce contrat est à prix forfaitaires ;

Attendu l'estimation établie par la Ville au montant de 600 130,46 \$ avant la TPS et la TVQ ;

Attendu qu'une négociation a eu lieu avec le seul soumissionnaire selon les dispositions prévues à la Loi sur les cités et villes et que le fournisseur n'a pu revoir son prix à la baisse ;

Attendu qu'en date du 6 avril 2017, le nom du cocontractant à qui la Ville désire attribuer le contrat n'apparaît à aucun registre d'entreprises non admissibles aux contrats publics ;

Attendu que la dépense pour ce contrat doit être autorisée par le conseil de la Ville.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019-2020-2021)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019	2020	2021
655 716,23 \$	taxes nettes incluses	655 716,23 \$				

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

Budget de fonctionnement. Poste budgétaire :

Règlement d'emprunt spécifique ____, Poste budgétaire : ____, montant accordé : ____

Règlement « Omnibus » RV-2012-11-61, résolution CE-2016-00-11 extra-ctb : 1161-21 budget 525 000 \$

Autre (spécifier) ____.

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

131 000 \$ taxes nettes incluses :

Règlement d'emprunt RV-2012-11-61 (Imm 15 ans) : dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement ou la construction d'immeubles, de bâtiments, de terrains, excluant les terrains spécifiquement destinés à la revente, d'infrastructures, de véhicules, de machineries et d'équipements, excluant les équipements informatiques

Commentaires

L'autorisation de financer cette dépense par ce règlement doit être donnée par le comité exécutif. Montant disponible présentement à même ce règlement d'emprunt.

PTI

PTI 2017-2018-2019 - Adopté le 30 novembre 2016								
		Prévision des investissements en milliers de \$						
No Projet	Titre du projet	2017	2018	2019	Financement emprunt 2017	Financement Ville Autre 2017	Subvention 2017	Autres sources 2017
INC-09278	Remplacement de véhicules d'intervention	625	0	1500	625	0	0	0

Compensation : ou N/A la compensation sera approuvée a été approuvé par le CE

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage :

Signature du responsable
d'activité budgétaire

FPD: INC-2015-019
Signé : Gaétan Drouin

Date : 29/09/2015

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Comité exécutif du 18 avril 2017
Conseil de la Ville du 24 avril 2017

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
François Dubé	30/03/2017	Requérant
Nathalie Labrecque	06/04/2017	Requérante
Louise Corriveau, Conseillère en fiannces	05/04/2017	Validation Volet financement

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif :

- De modifier la résolution CE-2016-00-11 « Demande de soumissions pour l'acquisition d'un véhicule autopompe et ses équipements et financement afférent » au deuxième paragraphe en remplaçant le montant « 525 000 \$ » par « 656 000 \$ » ;
- de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat, dans le cadre du projet « Acquisition d'un camion autopompe » à la compagnie L'arsenal / Thibault et associés, 2250, rue André-C. Hamel, Drummondville (Québec), J2C 8B1, au prix de 624 566,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément à sa soumission en date du 1^{er} février 2017, à l'addenda 3 en date du 30 janvier 2017, à l'addenda 2 en date du 25 janvier 2017, à l'addenda 1 en date du 19 janvier 2017 et au devis en date du 11 janvier 2017.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Approvisionnement : Josée Pouliot

Préparé par : François Émond		Titre d'emploi : Coordonnateur	
Recommandé par : Vincent Vu, Directeur			
Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	
Titre d'emploi	Titre d'emploi	Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 06 / 04 / 2017	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale : 

Date : 17, 04, 11